

Réseau "VIVRE PARIS !"

www.vivre-paris.fr

contact@vivre-paris.fr

01 42 21 99 32 - 06 75 21 80 34

"Pour le droit de dormir la nuit et de circuler sans entrave sur l'espace public le jour"



Monsieur Jean-Pierre BEL
Président du Sénat
Palais du Luxembourg
75006 PARIS

Paris, le 7 octobre 2011

Monsieur le Président,

Créé en 2010, notre réseau «Vivre Paris !» regroupe 24 associations nationales ou locales. Elles se sont mobilisées en réaction au développement alarmant de pratiques illégales d'occupation de l'espace public engendrant de graves nuisances: entraves quotidiennes à la circulation piétonne et nuisances sonores, particulièrement nocturnes, causant un véritable problème de santé publique.

Nous voulons saisir l'occasion historique que constitue le changement de majorité au Sénat, dont vous assurez désormais la présidence, pour vous proposer de mettre l'accent sur un nouvel axe d'action transverse: la lutte résolue contre le bruit d'activités, de transports, de voisinage.

Nous sommes parfaitement conscients de la multiplicité, de la complexité et de l'ampleur des questions sur lesquelles la Haute Assemblée est amenée à travailler, mais nous pensons aussi que l'enjeu du bruit et de ses méfaits est un marqueur de la dégradation des relations entre habitants de notre pays, du recul du civisme et du respect dû à chacun, de l'égoïsme et parfois de la détresse morale des auteurs de bruit, des ravages de l'urbanisation anarchique et de la mécanisation à outrance qui défigurent tous les territoires.

Or le bruit est une pollution peu saisissable, fluctuante, dont la responsabilité est souvent anonyme ou partagée, difficile à combattre et par conséquent peu combattue, parfois même favorisée au nom d'intérêts économiques voire culturels. Elle n'en est pas moins violente, insupportable, cruelle pour ceux qui n'ont pas les moyens de la fuir, et les refuges sont de plus en plus rares !

Vivre aux Halles-Montorgueil-St-Eustache-Montmartre (1^{er}), Accomplir (1^{er} et 2^e), ASSACTIVE (3^e), Vivre le Marais ! (3^e et 4^e), Aubriot-Guillemites (4^e), Descartes-Mouffetard (5^e), Droit au sommeil, halte aux nuisances (5^e), Quartier Latin Passionnement (5^e et 6^e), SOS Bruit Paris (6^e), Comité d'aménagement et d'animation du 8^e arrondissement, Collectif des riverains des boulevards de Clichy et Rochechouart (9^e et 18^e), Collectif Riverains Jean-Pierre Timbaud (11^e), Les Riverains de la Butte aux Cailles (13^e), XVII^e Demain (16^e), DÉCLIC 17-18 (8^e, 9^e, 17^e et 18^e), ADDM 18 (défense de Montmartre et du 18^e), Vivre Secrétan (19^e), Vivre les Buttes-Chaumont (19^e), Association Antibruit de Voisinage, Les Droits du Piéton, HANDIRAIL (Association nationale des cheminots handicapés), Les Droits des non fumeurs, Association des paralysés de France, Association pour la prévention et l'action contre les bruits excessifs (APABE).

Une mission parlementaire a récemment produit un rapport sur ce sujet et émis dix-neuf propositions. Les réglementations sont peu ou mal appliquées, les organismes et missions dédiés ont peu de moyens de se faire entendre, les actions entreprises concernent surtout des cartographies, des statistiques qui ne résolvent en rien les problèmes. Les victimes du bruit sont désarmées, moquées ou menacées, voire incitées à déménager, ce qui s'apparente à une forme insidieuse d'expulsion. La proposition de loi de Madame la députée Mazetier, qui vient en lecture, risque accessoirement de les rendre muettes... après qu'elles auront été assourdies !

Le traitement réel, et pas seulement apparent, de ce sujet demande de la ténacité. C'est une œuvre de longue haleine, transverse en ce qu'elle a de multiples facettes: santé publique, éducation, industrie, économie, culture, aménagement du territoire, Europe, normalisation, crédibilité des lois et règlements, ordre public, vie en commun. C'est, nous le pensons, un sujet sur lequel le Sénat pourrait marquer une préoccupation constante, une action continue, des initiatives fortes, tout au long de son travail législatif, dans la perspective d'un «vivre ensemble» plus respectueux, plus convivial, plus apaisé. Et c'est peut-être l'occasion pour la France de reprendre de l'avance sur les réglementations européennes.

Nous vous demandons votre aide, et nous sommes à votre disposition pour vous apporter notre témoignage et notre expérience. Nous saisissons en parallèle les autorités européennes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de notre haute considération.

Jacques Giber, membre du Collectif des Riverains, correspondant du Réseau Vivre-Paris

Collectif des Riverains des boulevards Clichy-Rochechouart 9è & 18è

71 boulevard de Clichy 75009 PARIS

<http://collectif-riverains-clichy-rochechouart.asso-web.com>

Contact: collectif.riverains@laposte.net

Pièce jointe : « Petit éloge des amoureux du silence » de Jean-Michel Delacomptée